

AVIS PUBLIC D'ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2025

Avis est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Julienne qu'à la séance ordinaire du 8 octobre 2024, le conseil a adopté le calendrier des séances 2025.

Les séances ordinaires se tiendront à 20h00, au 2450, rue Victoria à Sainte-Julienne.

JOUR	DATE	HEURE
Mardi	le 21 janvier 2025	20h00
Mardi	le 11 février 2025	20h00
Mardi	le 11 mars 2025	20h00
Mardi	le 8 avril 2025	20h00
Mardi	le 13 mai 2025	20h00
Mardi	le 10 juin 2025	20h00
Mardi	le 8 juillet 2025	20h00
Mardi	le 12 août 2025	20h00
Mardi	le 9 septembre 2025	20h00
Mardi	le 01 octobre 2025	20h00
Mardi	le 11 novembre 2025	20h00
Mardi	le 18 novembre 2025	20h00
Mardi	le 9 décembre 2025	20h00

Cet avis est donné en vertu de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1).

Donné à Sainte-Julienne, ce 9 octobre 2024.

Nathalie Girard

Directrice générale/greffière-trésorière